



Mardi 14 avril 2020



> Anjou tourisme se mobilise pour relancer l'activité touristique

## **Covid-19 : Anjou tourisme se mobilise pour aider les partenaires touristiques à surmonter la crise**

### **Une Agence départementale pleinement mobilisée**

Depuis lundi 16 mars 2020, dans le respect des consignes du gouvernement, le télétravail a été généralisé au sein d'Anjou tourisme.

L'équipe reste à 100% disponible et poursuit son activité en assurant l'intégralité des services. Que ce soit par téléphone, par courriel ou via les réseaux sociaux, les équipes restent à votre entière disposition afin d'accompagner et de préparer collectivement les mesures à mettre en place pour la reprise.

En effet, la filière touristique génère plus de 1,1 milliards de chiffre d'affaire en Anjou, une part de l'attractivité du territoire repose donc sur les professionnels de ce secteur.

Ainsi, Anjou tourisme a mis en place un système de veille, mis à jour régulièrement, pour simplifier les recherches et démarches.

On y trouve nos conseils en terme de communication et de relation client pendant la crise.

Un plan de relance est en cours d'élaboration en lien avec l'Agence régionale des Pays de la Loire (Solution & Co), les Offices de tourisme et le conseil départemental.

Un plan de relance spécifique à la filière touristique sera présenté fin avril au Conseil départemental.

Ce plan aura 2 actions : une communication ciblée, et des aides directes visant à accélérer le redressement.

En Anjou, soyons solidaires !





**D'ores et déjà, plusieurs mesures ont été prises par Anjou tourisme pour vous soutenir durant cette période :**

1. **Le financement par Anjou tourisme de « webinaires de formation »** en lien avec l'Agence régionale des Pays de la Loire pour vous accompagner et vous former durant cette période sur le numérique. [En savoir plus](#)
2. **L'abonnement gratuit en 2020 aux outils de ventes en ligne de la Place de marché e-resa pour l'ensemble des professionnels.** Cette offre s'adresse aussi bien aux professionnels qui disposent déjà de la solution qu'aux professionnels souhaitant s'équiper durant l'année 2020. [Cliquez sur ce lien pour en savoir plus !](#)
3. **La mise en place d'une « boîte à idée solidaire »** (voir ci-dessous) et **d'une adresse mail dédiée** [covid19@anjou-tourisme.com](mailto:covid19@anjou-tourisme.com) pour permettre aux collaborateurs d'Anjou tourisme de vous accompagner et répondre à vos questions durant la crise.
4. **La mise en place d'une [enquête d'observation](#)** sur les conséquences de l'épidémie sur l'activité touristique en lien avec Solution & Co auprès d'un panel de plus de 1000 professionnels du département.
5. **La création d'un « [portail spécial covid19](#) » sur l'espace « [partenaires tourisme en Anjou](#) »** pour vous aider à vous y retrouver parmi l'ensemble des mesures d'aides et de soutiens au niveau national, régional et local.

**Philippe CHALOPIN**  
Président d'Anjou tourisme

**Contact**  
**Sophie YANNOU**  
Directrice d'Anjou tourisme  
☎ 07 57 41 94 88 – [sophie-yannou@anjou-tourisme.com](mailto:sophie-yannou@anjou-tourisme.com)

